

Motion sur le contexte du Budget initial 2007

Le Conseil d'Administration de l'université Paris 12 Val de Marne, réuni en formation plénière le 10 novembre 2006, porte sur le contexte budgétaire 2007 les appréciations suivantes.

Alors qu'est mentionné dans la Loi du 23 avril 2005 l'objectif de 50% des jeunes d'une classe d'âge diplômés de l'enseignement supérieur, les choix gouvernementaux inscrits dans le projet de Loi de Finances 2007 ne permettent pas les progrès substantiels attendus en matière de conditions de réussite des étudiants, ni en matière de développement équilibré de la recherche universitaire. Alors que la vie scientifique requiert une logique coopérative, ce budget s'inscrit dans un accroissement des inégalités entre thématiques et entre établissements, et dans une logique de concurrence accrue. La dépense par étudiant à l'université reste très inférieure à celle consentie à d'autres secteurs comme les CPGE.

De ce fait, l'enveloppe de dotation initiale 2007 proposée au CA ne peut se traduire pour les composantes par un budget initial de fonctionnement augmenté, permettant d'amorcer dès la présente année universitaire un progrès notable des conditions de réussite des étudiants. Au moment où des moyens renouvelés seraient nécessaires pour une dimension professionnelle des cursus soutenue par un accompagnement accru des équipes pédagogiques au bénéfice des jeunes. De même, le niveau de la dotation initiale de fonctionnement ne procure pas à la recherche les conditions d'un meilleur contexte rendu possible par une marge supplémentaire d'initiative aux composantes en ce domaine.

Attaché à la réalisation des objectifs inscrits dans le Projet d'Établissement, le CA demande que le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche au plan national soit mis en concordance sans tarder avec les objectifs largement partagés d'accès et de réussite aux cursus universitaires et de développement de la recherche sur tout le front des connaissances. Il mandate la Présidente de l'université pour faire valoir auprès des pouvoirs publics la nécessité d'un budget augmenté conformément à ces exigences.

Unanimité moins 2 abstentions.

*Texte présenté par Gérard Lauton au nom de l'InterSyndicale
FSU [SNESUP, SNASUB] - CFDT [SGEN] - FO [SNPREES] - UNEF.*